

Une analyse critique des crypto-monnaies et des stablecoins face à la nouvelle géopolitique monétaire

Marc Pilkington

L'article de Ludovic Desmedt, « [Cryptos publiques et privées : Vers une dollarisation des paiements numériques ?](#) », publié dans le numéro 43 des *Possibles*, offre une introduction utile et stimulante aux tensions entre monnaies numériques de banque centrale (MNBC) et stablecoins privés. Son analyse, qui s'appuie sur une pyramide monétaire classique, a le mérite de poser un cadre familier pour comprendre les transformations en cours dans les systèmes de paiement. Ce débat engagé par Ludovic Desmedt est précieux pour ouvrir la réflexion. Il appelle toutefois des prolongements, car son cadre d'analyse, s'il est familier, laisse dans l'ombre des dimensions essentielles pour saisir la complexité du phénomène. En effet, pour une organisation comme Attac dont l'objectif est de décrypter les dynamiques du capitalisme global, il peut être fécond d'élargir cette grille de lecture, parfois trop centrée sur l'axe transatlantique, pour intégrer les transformations profondes induites par la finance décentralisée (DeFi) et les nouveaux enjeux géopolitiques multipolaires.

Le présent document vise à poursuivre et à enrichir cette réflexion dans un esprit de dialogue constructif. Nous proposons une analyse complémentaire qui met en lumière trois dimensions pouvant être approfondies : 1) une analyse technique plus fine des mécanismes et des risques spécifiques de l'écosystème crypto, notamment concernant la diversité des stablecoins ; 2) une perspective géopolitique élargie concernant les stratégies des pays des BRICS et les implications de la « dollarisation numérique » pour les pays du Sud ; et 3) une attention accrue aux risques de blanchiment et au défi réglementaire que posent les cryptomonnaies pour la souveraineté monétaire.

1. Approfondissements techniques : vers une analyse nuancée des stablecoins et de la DeFi

La vision présentée, qui classe les cryptomonnaies dans la catégorie des « quasi-monnaies » sans distinction suffisante, pourrait être affinée pour rendre compte de la diversité et des fragilités intrinsèques de ces actifs. L'analyse des stablecoins, en particulier, gagnerait à être étendue.

1.1. La typologie des stablecoins : une distinction importante

Si les stablecoins adossés à des actifs comme l'USDT et l'USDC sont évoqués, la catégorie des stablecoins algorithmiques mérite une attention particulière, car elle représente un risque systémique distinct. Contrairement aux stablecoins adossés à des réserves, les stablecoins algorithmiques comme l'ancien TerraUSD (UST) maintenaient leur stabilité par des mécanismes algorithmiques complexes sans couverture réelle. Leur effondrement spectaculaire en mai 2022, qui a effacé près de 60 milliards de dollars de valeur marchande, offre un cas d'étude crucial sur les vulnérabilités spécifiques de ces instruments (Colin & Flament, 2025). Une analyse qui distinguerait ces différentes catégories et leurs risques respectifs serait donc nécessaire. On peut s'étonner que l'effondrement de TerraUSD, pourtant cité en conclusion, n'ait pas servi de point de départ pour une telle typologie, tant il est révélateur des vulnérabilités spécifiques de l'écosystème.

1.2. L'écosystème DeFi : un champ d'analyse à investir

L'article n'aborde pas le rôle central des stablecoins dans l'écosystème de la finance décentralisée (DeFi), où ces instruments sont utilisés comme collatéral pour le prêt, l'emprunt et le trading algorithmique. Cette dimension est pourtant significative car c'est précisément dans la DeFi que les interconnexions et les risques potentiels de contagion sont les plus marqués. Comme le note la Banque de France (2025), « l'absence d'une forme de monnaie de banque centrale qui puisse être utilisée dans l'économie numérique pourrait saper le rôle d'ancrage monétaire de la monnaie de banque centrale », un risque dont l'articulation avec les développements concrets de la DeFi mériterait d'être explicitée.

2. Pour une perspective géopolitique élargie : au-delà de l'axe États-Unis/Europe

L'analyse oppose principalement le modèle américain (favorable aux cryptos privées) au modèle européen (favorable aux MNBC). Cette opposition, bien que pertinente, pourrait être complétée par la dimension multipolaire du phénomène et ses implications pour la souveraineté des pays émergents.

2.1. La « dollarisation numérique » : des implications à approfondir

Le phénomène de dollarisation numérique est mentionné, mais ses implications concrètes pour la souveraineté monétaire pourraient être davantage développées. Dans les économies où les monnaies locales sont faibles ou instables, les stablecoins adossés au dollar (comme l'USDT ou l'USDC) sont de plus en plus utilisés comme réserve de valeur et moyen d'échange. Ce phénomène, qualifié de « dollarisation numérique » par Gupta (2025), réduit le besoin de détenir la monnaie locale, facilite la fuite des capitaux et peut saper la capacité des banques centrales à mener des politiques monétaires indépendantes. Une exploration plus poussée de ce phénomène, notamment en Afrique où il prend une ampleur considérable, serait instructive.

2.2. Les stratégies des BRICS : une dimension géopolitique cruciale

L'analyse pourrait intégrer les stratégies offensives et défensives des pays des BRICS face à ces évolutions. Pour contrer le risque de dollarisation numérique et renforcer leur autonomie, de nombreuses économies émergentes accélèrent le développement de leurs propres Monnaies Numériques de Banque Centrale (MNBC). La Chine est un précurseur avec le déploiement ambitieux du yuan numérique (e-CNY). D'autres pays comme la Jamaïque et le Nigéria ont déjà lancé leurs MNBC. Pour ces pays, il ne s'agit pas seulement de moderniser les paiements, mais de préserver un espace de souveraineté monétaire dans un paysage financier global de plus en plus numérisé et disputé. Cette dynamique est une composante essentielle de la dédollarisation et de l'émergence d'un système monétaire international multipolaire, un enjeu géopolitique majeur qui enrichirait le débat.

3. Les risques de blanchiment et de contournement des sanctions : un défi réglementaire pressant

L'article évoque les risques financiers, mais les problèmes fondamentaux de blanchiment d'argent et de contournement des sanctions que posent les cryptomonnaies pourraient faire l'objet d'une analyse plus substantielle.

3.1. L'utilisation des cryptomonnaies pour des activités illicites : des exemples concrets

Le cas de la plateforme d'échange Garantex est particulièrement instructif. Bien que sanctionnée par le Trésor américain en 2022 pour avoir « traité plus de 100 millions de dollars de transactions liées à des activités illicites », l'échange a continué ses opérations dans l'ombre. Selon une enquête récente, Garantex s'est transformé en un « système décentralisé de blanchiment d'argent » utilisant des plateformes basées sur Telegram et des paradis fiscaux pour échapper aux contrôles (ICIJ, 2025). Ceci n'est pas un cas isolé. Le Trésor américain a également sanctionné en 2025 des réseaux utilisant des adresses de cryptomonnaies pour le compte du Corps des Gardiens de la révolution islamique (IRGC). Ces exemples démontrent que, malgré les réglementations, l'écosystème crypto reste un vecteur privilégié pour des activités illicites, posant un défi considérable aux autorités.

3.2. La réponse réglementaire : une complexité sous-estimée ?

Si la position favorable de l'administration Trump aux cryptomonnaies est mentionnée, les développements réglementaires concrets et leurs limites pourraient être analysés plus en détail. Le projet de loi « GENIUS » cité établit certes des exigences de réserves, mais il ne traite pas suffisamment, selon certains analystes, des risques de blanchiment et de l'opacité des transactions. Comme le souligne Eichengreen (2025), « Les régulateurs peinent déjà à surveiller les banques bénéficiant d'une garantie de dépôt. Comment pourraient-ils gérer efficacement des centaines, voire des milliers de stablecoins ? » Cette interrogation mérite d'être prise en compte.

Conclusion et perspectives

L'analyse de Ludovic Desmedt offre une base utile pour lancer le débat. En enrichissant l'analyse par ces dimensions techniques, géopolitiques et réglementaires, nous espérons contribuer à dépasser un cadre d'interprétation qui, pour être clair, risque parfois de simplifier à l'excès des dynamiques plurielles. Dans ce but, on pourrait :

1. Développer une critique nuancée du solutionnisme technologique qui présente les cryptomonnaies comme une émancipation, en révélant qu'elles reproduisent et amplifient souvent les travers de la finance traditionnelle : opacité, volatilité, concentration de la richesse et risques pour l'épargne.
2. Analyser la « dollarisation numérique » comme une nouvelle forme de dépendance monétaire et soutenir le droit des peuples, notamment dans les pays émergents et des BRICS, à préserver leur souveraineté monétaire via des instruments démocratiquement contrôlés.
3. Plaider pour une régulation ferme, globale et protectrice de l'ensemble de l'écosystème crypto. Cela inclut la régulation stricte des émetteurs de stablecoins, l'encadrement des activités de DeFi pour protéger les utilisateurs, et une lutte renforcée contre leur utilisation pour l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent.

Face à la complexité du phénomène crypto, il est essentiel de poursuivre le développement d'une critique robuste, informée et internationaliste. Cette critique doit servir de rempart à la fois contre les dérives spéculatives d'une finance dérégulée et contre l'appropriation de ces technologies par

des intérêts privés ou géopolitiques qui menacent de disloquer encore davantage les espaces monétaires et sociaux.

Marc Pilkington est Maître de conférences à l'Université de Bourgogne-Europe.

Références

Banque de France, 2025, « Rapport sur l'euro numérique », Document de travail.

Colin, N., Flament, M., 2025, « Could Stablecoins Trigger the Next Financial Crisis? », Euro Stable Watch.

Desmedt, L., 2025, « [Cryptos publiques et privées : Vers une dollarisation des paiements numériques ?](#) », *Les Possibles*, n°43.

Eichengreen, B., 2025, « Op-Ed: The Genius Act Will Bring Economic Chaos », UC Berkeley.

Gupta, S., 2025, « How Stablecoins Could Further Weaken Africa's Public Finances », Center for global development, août.

International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ), 2025, « Cryptocurrency exchange Garantex lives on despite sanctions, new report unveils ».

U.S. Department of the Treasury, 2025, « Treasury Sanctions Cryptocurrency Exchange and Network Enabling Sanctions Evasion and Cyber Criminals ».